



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

Commune de Condamine

**PROCES-VERBAL COMPLET  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 MAI 2024**

**Le 30 Mai 2024,**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 Mai 2024, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien VAILLOUD, Maire.

Présents : M.VAILLOUD ; M EDET ; Mme BERTRAND ; M MAGDELAINÉ ; M BUISSON ; Mme DELEUZE ; Mr GRISARD ; Mme THOMASSET; Mme VANET.

Pouvoirs :


Excusé : Mr FAVRE Romain

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

**Monsieur Guy MAGDELAINÉ est désigné pour remplir cette fonction.**

## 01 – APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024.


 *Vote : Unanimité*

## 02 – DELIBERATION – DETERMINATION DES ENTREPRISES EN CHARGE DES TRAVAUX POUR LA RENOVATION D'UNE CLASSE COMPLEXE CROIX ROUSSE.

Monsieur le Maire A exposé aux membres du Conseil Municipal que la commission des travaux s'est réunie afin de contacter des entreprises pour réaliser les travaux concernant le projet d'aménagement de la classe de maternelle au Complexe de la Croix Rousse situé 3 rue de la Croix Rousse sur la commune de Condamine.

Après étude des devis, les entreprises proposées sont les suivantes :

NATURE TRAVAUX	MONTANT DEPENSES H.T
LOT MACONNERIE	9 307.89
LOT SANITAIRE	4 782.56
LOT CHAUFFE EAU	2 802.13
LOT PLATRERIE/PEINTURE	3 090.40
LOT ELECTRICITE GENERALE	4 567.81
LOT MENUISERIE	284.39
	<b>24 835.18</b>

 *Vote : Unanimité*

## 03- DELIBERATION POUR DEMANDE SUBVENTION ETAT-DETR – RENOVATION CLASSE COMPLEXE CROIX ROUSSE.

Monsieur le Maire expose que le projet d'aménagement de la classe de maternelle au Complexe de la Croix Rousse situé 3 rue de la Croix Rousse sur la commune de Condamine, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 24 835.18 € HT soit 28 871.43 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).


Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)</b>			
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR-DSIL	4 967.04	20.00 %
Région		9 934.07	40.00 %
Département			
...			
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres		9 934.07	40.00%
Emprunt			
<b>Total HT</b>		<b>24 835.18</b>	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 05/06/2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 01/09/2024

 **Vote : Unanimité**

## **04 – DELIBERATION POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DE LA COMMUNE.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les contrats d'assurances conclus auprès de SMACL Assurances « dommages aux biens », « responsabilité civile », « protection juridique », « flotte automobile » « assurances élus et bénévoles », arrivant à leur terme le 31 décembre 2024, font l'objet d'une révision tous les 6 ans.


**Au vu** du rapport d'analyse réalisé et de l'offre présentée par la société d'assurances SMACL Assurances ;

**Considérant** que le contrat existant a été revu dans son intégralité en tenant compte désormais de l'étage de « l'espace rencontre » occupé occasionnellement, du nouveau véhicule du CPINI, du réajustement du nombre de bénévoles qui oeuvrent pour la commune, de l'assurance du tracteur-tondeuse et de la suppression de l'assurance du bâtiment « Coalis Immobilier ».

**Considérant** que le coût global chiffré pour la période 2025/2031 est similaire au coût du contrat précédent, Monsieur le Maire propose de retenir cette proposition pour les prestations suivantes :

Responsabilités sans franchise, hors options	782.05 €
Auto collaborateurs sans franchise, hors option	401.43 €
Individuelle accidents corporels, sans franchise, hors options	36.02 €
Protection juridique, sans franchise	390.48 €
Protection fonctionnelle, sans franchise	50.48 €
Dommages aux biens, sans franchise, hors options	4 391.76 €
Véhicules à moteurs, sans franchise, hors options	1 337.30 €
	<b>7 389.52 €</b>

Ce contrat sera assuré pour **la période du 01/01/2025 au 31/12/2031.**

 *Vote : Unanimité*

## **05 – DELIBERATION POUR DEMANDE SUBVENTION SYLV'ACCTES RHÔNE ALPES – TRAVAUX 2022**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux sylvicoles ont été réalisés en forêt communale de CONDAMINE, parcelles numéro 10 et numéro 6 courant de l'année 2022.  
Ce chantier consiste en une intervention en futaie irrégulière.

L'objectif de cette intervention est de maîtriser la concurrence inter et intra spécifique et de la végétation adventice.  
L'opération a pour but de favoriser les plus belles tiges des essences objectifs.

Ces travaux sont estimés à 2 135.61 € HT sur une surface totale de 11 hectares 67.  
La commune sollicite une subvention de 1 067.80 €, soit 50 % du montant des travaux auprès de SYLV'ACCTES.


 *Vote : Unanimité*

## **06 - DELIBERATION POUR DEMANDE SUBVENTION SYLV'ACTES RHONE ALPES – TRAVAUX 2023**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux sylvicoles ont été réalisés en forêt communale de CONDAMINE, parcelles numéro 15 courant de l'année 2023.  
Ce chantier consiste en une intervention en futaie irrégulière.

L'objectif de cette intervention est de maîtriser la concurrence inter et intra spécifique et de la végétation adventice.  
L'opération a pour but de favoriser les plus belles tiges des essences objectifs.

Ces travaux sont estimés à 2 281.19 € HT sur une surface totale de 8 hectares 98.  
La commune sollicite une subvention de 1 140.59 €, soit 50 % du montant des travaux auprès de SYLV'ACCTES.

 *Vote : Unanimité*

## **08 – ORGANISATION DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 09 JUIN 2024**

Monsieur le Maire a proposé aux membres présents d'organiser le bureau de vote pour les élections européennes du 09 juin 2024.

Le bureau sera constitué comme suit :

De 8h00 à 12h00	De 12h00 à 16h00	De 16h00 à 18h00
Guy MAGDELAINE Nicole THOMASSET Sophie VANET	Damien BUISSON Michel EDET Romain FAVRE	Alexandra BERTRAND Yohan GRISARD Damien VAILLOUD

## **09 – COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS**

## • Réunion avec Madame la Sous Préfète

Monsieur le Maire a rappelé aux membres présents qu'il a reçu en mairie le 30 avril 2024, Madame la Sous-Préfète Madame BALU Danielle accompagnée de Madame CADET Patricia et de Monsieur MANDON Pierre Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture.

Il a été évoqué principalement lors de la réunion :

- Le refus d'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe sur notre commune avec cependant un effectif en hausse importante lors de la prochaine rentrée scolaire.
- Le droit à subvention au titre de la DETR pour les travaux d'aménagement de la classe de maternelle au Complexe de la Croix Rousse dès la rentrée scolaire 2024/2025.
- Le portage des listes d'émargement lors des élections à la Gendarmerie de Virieu le Grand excentré pour nos communes de la Combe du Val. Le portage dans une gendarmerie plus proche est souhaité.
- Le litige avec les services de l'Etat sur un dossier en instance depuis plusieurs années concernant le remboursement d'une taxe sur les terrains devenus constructibles.
- La Sous-Préfète relance le dossier « Plan de Sauvegarde » qui est obligatoire au sein des communes. La commission en charge de ce dossier va se réunir prochainement.

La réunion avec s'est poursuivie avec une visite des établissements FAVRE située sur la commune et d'un repas à l'Auberge Ratatouille sur la commune d'Outriaz.

## 10 – QUESTIONS DIVERSES

### • Réunion d'organisation de la rentrée scolaire avec les enseignantes et le personnel communal :

Lors de cette réunion les sujets suivants ont été abordés :

- L'ouverture de la 3<sup>ème</sup> classe au Complexe de la Croix Rousse.
- La préparation du déménagement.
- Les nouveaux horaires scolaires.
- L'organisation du bus scolaire avec les enfants de la commune de Chevillard.
- L'accès aux classes.
- Les alertes « incendie »
- La préparation d'une « journée scolaire type ».
- Le mot à transmettre aux parents.

### • Achat d'un nouveau véhicule au sein du CPINI.

Un nouveau véhicule arrive prochainement au sein du CPINI. Ce véhicule d'une valeur de 17 000.00 € a été acheté à une Amicale des Sapeurs-Pompiers. Cette dépense sera financée par les communes de Chevillard – Condamine et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Condamine.

Cette dépense a été ajoutée dans le budget principal de la commune au titre de l'année 2024.

Il sera nécessaire de passer le véhicule au contrôle technique et de mettre en vente l'ancien véhicule.

• Invitation de l'ensemble des membres du Conseil Municipal par les kinésithérapeutes, la psychologue et la psychomotricienne le 13 juin 2024 afin de visiter les locaux aménagés.

- Assemblée générale de l'association du badminton le 27 juin 2024.
- Fête de l'école le 29 juin sur le terrain du « Complexe de la Croix Rousse ».
- Départ à la rentrée prochaine de Madame Stéphanie CARRIER, directrice.
- Parc du Complexe de la Croix Rousse » : faut-il le clore ?

Le projet de fermeture du parc est programmé sur l'année 2025. Il sera nécessaire de mener une réflexion à ce sujet.

## LA SEANCE EST LEVEE A 21H30

Monsieur le Maire soussigné constate que le compte rendu sommaire de la séance du 15 avril 2024 comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été mis en ligne sur le site Internet de la commune, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,  
Damien VAILLOUD



Le secrétaire de séance,  
Guy MAGDELAINE

